

La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

avr. | mai | juin

2022



page 3 **COMMUNE**

page 12 **ASSOCIATIONS**

page 14 **INFOS PRATIQUES**



ÉDITO



Le printemps est toujours porteur d'espoirs et de renouveau : espoir d'en avoir fini avec la COVID-19 et ses variants, renouveau de la végétation. Cette année le printemps est également porteur d'inquiétude pour le peuple ukrainien qui se bat pour conserver sa liberté. Un élan de solidarité s'est mis en place pour recueillir des dons financiers ou en nature, ou encore pour accueillir des familles ukrainiennes qui fuient la guerre ! Continuons à nous mobiliser pour aider le peuple ukrainien.

A notre échelle communale, deux problématiques communales me tiennent particulièrement à cœur : l'offre médicale et l'avenir de l'EHPAD.

Pour faciliter l'installation des jeunes médecins sur la commune, nous allons mettre à disposition le parking Wilson qui accueille actuellement les camping-cars pour la réalisation d'un espace santé. Les bernériennes et les bernériens pourront sur un même site consulter un médecin, y bénéficier de soins infirmiers, y faire appel à un ostéopathe ou un kinésithérapeute ou encore consulter un vétérinaire pour leur animal de compagnie. En attendant la réalisation de ce projet, qui est programmé au mieux pour 2024, la municipalité

travaille avec les quatre médecins de la commune pour trouver des solutions permettant d'assurer la meilleure transition possible avant la livraison de cet espace santé.

Du fait de l'augmentation de l'espérance de vie, les personnes âgées dépendantes sont de plus en plus nombreuses. Il s'agit d'un problème national, qui a une résonance particulièrement forte sur la commune. En effet, la résidence du soleil, construite dans les années 70 selon les normes de l'époque du type « foyer-logement », n'est plus adaptée aux besoins actuels. Des bernériens atteints de maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer, ne peuvent pas être accueillis dans l'EHPAD de leur commune. La construction d'un établissement neuf permettra de répondre aux besoins actuels et d'envisager sereinement l'avenir, avec des Unités de Vie Protégée Alzheimer et d'Hébergement Renforcé, des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés. Concernant le devenir du bâtiment actuel, il conviendra de lui définir un projet qui corresponde au mieux aux besoins de la commune.

Deux thématiques vont également nous mobiliser dans les mois qui viennent : l'installation de l'assemblée citoyenne et le diagnostic communal pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 et ses objectifs de développement durable.

Les deux réunions publiques consacrées aux démarches participatives ont permis de poser les bases d'un conseil intergénérationnel appelé assemblée citoyenne, en remplacement du conseil des sages du précédent mandat. Après l'élaboration d'une charte de fonctionnement et la définition d'une méthodologie de mise en œuvre, cette assemblée

La **BERNERIE** en **RETZ** bulletin municipal
avr. | mai | juin 2022

Mairie de La Bernerie en Retz :
16 rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
Tél. : 02 40 82 70 56
Site : www.mairie-labernerie.fr
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi), 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h.
Tirage : 2350 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.
Directeur de la publication : Jacques Prieur
Photo couverture : © Adobe Stock
Conception, mise en page et impression : Imprimerie Nouvelle Pornic

IMPRIM'VERT*

citoyenne pourra commencer ses travaux dès l'automne.

Concernant l'agenda 2030, nous solliciterons au printemps et pendant l'été les associations, les commerçants, les artisans, la population, et bien sûr également les élus et les agents communaux, pour identifier les points forts de la commune dans le domaine du

développement durable et les évolutions souhaitées pour préparer sereinement l'avenir.

Avec les beaux jours, nous allons retrouver le plaisir de rouler à vélo et de marcher à pied. La généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de l'agglomération va contribuer à apaiser la circulation et mieux partager la

voirie entre ses différents usages. La réfection des bandes de roulement entre la rue Métiveau et le centre bourg va améliorer le confort des cyclistes, et l'installation du réparateur de vélo « Roule ma Poule » va permettre à tout un chacun de pouvoir faire réparer sur place son vélo.

Le Maire
JACQUES PRIEUR

RECENSEMENT 2022



Le mot du maire :

Le recensement de la population bernerienne, qui a été réalisé en janvier et en février 2022, s'est parfaitement déroulé, et a permis de comptabiliser les habitants de plus de 99 % des résidences, principales ou secondaires.

La précision des données obtenues est importante, car la dotation globale de fonctionnement versée par l'état est directement corrélée à la population communale.

Je remercie tous les acteurs qui ont permis la réussite de cette opération de recensement, ainsi que les

berneriennes et les berneriens qui ont facilité le travail des agents recenseurs.

Le mot de l' élu coordonnateur (Jean-Yves Laigle) et les coordonnatrices (Marie-Michelle et Aurélie) :

Nous remercions les agents recenseurs de leur implication dans cette mission. Celle-ci s'est déroulée très consciencieusement et dans une bonne ambiance.

Le mot des agents recenseurs :

Les 8 agents recenseurs remercient la population bernerienne pour son accueil et sa participation.



Bruno, Céline, Édouard, Isabelle, Nicole, Marie-Laure, Maryline et Philippe.

Merci à l'accueil de la mairie d'avoir fait le lien.

Et un Grand Merci à Aurélie et Marie-Michelle, nos coordonnatrices, pour leurs conseils avisés, leur accompagnement et leur disponibilité.



Désormais, les élections se dérouleront dans la salle omnisports, rue des Moutiers.

Petit rappel, les prochains scrutins auront lieu :

- **Election présidentielle** : les dimanches 10 et 24 avril 2022
- **Elections législatives** : les dimanches 12 et 19 juin 2022

Les bureaux de vote, pour l'élection présidentielle, ouvriront à 8 h et fermeront à 19 h.

Cette année tous les administrés, inscrits sur la liste électorale de la commune, recevront à leur domicile une nouvelle carte électorale.

CONSEIL MUNICIPAL des Enfants

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants veulent s'engager dans le respect de la biodiversité.

En cherchant comment ils pouvaient agir pour respecter la biodiversité, les jeunes élus ont choisi de réaliser des maisons à insectes pour assurer l'écosystème de nos jardins et sensibiliser petits

et grands aux interactions des insectes sur leur environnement, notamment les insectes auxiliaires et pollinisateurs qui aident à lutter contre les parasites de façon naturelle.

Une maison (ou hôtel) à insectes est un petit abri en bois composé de plusieurs compartiments distincts, remplis de matériaux

naturels (pailles, bambous, pommes de pin, briques...). Cet abri favorise la biodiversité locale en attirant des insectes bénéfiques (amis des jardiniers) qui pourront y passer l'hiver ou y pondre l'été.

3 maisons vont être réalisées et installées dans les jardins communaux.



Après avoir peint les ossatures en bois, il faut remplir chaque espace avec les matériaux ramassés dans les jardins ou lors des promenades.



Inscriptions scolaires pour 2022-2023

Vous souhaitez scolariser votre enfant à l'école René-Guy Cadou : les inscriptions ont commencé pour la rentrée de septembre 2022.

Vous pouvez d'ores et déjà compléter un dossier d'inscription en mairie.

L'école est obligatoire dès l'année des trois ans de votre enfant. Ainsi, tous les enfants nés en 2019 doivent être scolarisés à la rentrée de septembre 2022. Quelques places disponibles pour les enfants nés en janvier ou février 2020.

Après avoir constitué le dossier en mairie, vous pourrez prendre rendez-vous avec Mme Borrier, la directrice au 02 40 64 69 10, pour visiter l'école et avoir les informations pratiques liées à la rentrée scolaire de votre enfant.

Vous pourrez aussi la joindre par courriel à l'adresse suivante : ce.0441529y@ac-nantes.fr

L'ÉCOLE René-Guy CADOU a reçu le label « GÉNÉRATION 2024 »

Le label « Génération 2024 » pour les écoles vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Ce label comprend plusieurs objectifs comme développer des projets structurants avec des clubs sportifs locaux ou participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

Cette labellisation s'inscrit dans le projet d'école, intégrant les valeurs de la République et principes de l'Égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

Ce projet, en lien avec l'USEP, permettra de mener des actions sur les 3 années à venir :

Des clubs sportifs locaux (comme l'ATB ou la SRB) seront parties prenantes.

Des événements promotionnels comme l'organisation de la journée nationale du sport scolaire, de la



semaine olympique et paralympique, de la Journée du sport à La Bernerie... permettront aux élèves de partager l'idéal olympique.

Une triathlète nantaise, Mona Francis, en paralympique, a rencontré les élèves, le 25 janvier, à la salle des fêtes en deux groupes (GS-CP-CE1 et CE2-CM1-CM2). Celle-ci leur a présenté son parcours, sa discipline (Triathlon paralympique) et son vélo. Elle a répondu aux nombreuses questions des élèves.

Lors de l'une de leurs premières actions, le 27 janvier, tous les élèves de l'école se sont relayés

pour transporter leur « flamme olympique » dans les rues de La Bernerie.



ASSEMBLÉE CITOYENNE

Dans le cadre du développement des démarches participatives à La Bernerie, la mairie a organisé fin 2021 deux réunions publiques, la deuxième étant centrée sur la mise en place d'un conseil composé de citoyens.

Après les élections municipales, nous n'avions pas remis en place le conseil des sages qui existait au précédent mandat car il nous semblait important de réfléchir plus largement à la participation des habitants à la vie municipale. Un conseil des sages est réservé à une tranche d'âge particulière ; nous souhaitons un conseil qui puisse être intergénérationnel.

Les réunions publiques nous ont permis de connaître les attentes des habitants et de dessiner les contours de ce conseil composé de citoyens. Les comptes rendus sont toujours disponibles sur le site internet de la commune et en mairie. Les élus vont maintenant s'appuyer sur ces comptes rendus pour rédiger la charte qui définira le ou les rôles du conseil, ses valeurs, son fonctionnement, la manière de choisir ses membres, etc. Ce travail se terminera courant avril, puis nous sélectionnerons les membres, sur candidature et tirage au sort. Afin d'avoir une représentativité large au sein du conseil, nous serons attentifs à choisir des modes de sélection qui soient variés et justes. Notre volonté est de valider le choix des membres avant l'été, afin que la première réunion puisse avoir lieu dès septembre.

Ce conseil s'appellera « Assemblée citoyenne ». Le terme « conseil citoyen » est plus courant, mais il

est utilisé par les communes qui mettent en place des contrats de ville, au sein desquels le conseil citoyen est obligatoire et très réglementé. Nous avons donc fait le choix de marquer la différence pour éviter les confusions. Les rôles de l'Assemblée citoyenne seront donc librement choisis par les élus de La Bernerie qui s'inspireront des résultats des réunions publiques. Mais elle sera mise en place dans le respect des principes fondamentaux d'un conseil de citoyens : elle n'est pas décisionnaire, ce sont les

élus qui valident ou non les projets et propositions et il est nécessaire de mettre en place une charte de fonctionnement.

Nous reviendrons vers les habitants lors de l'appel à candidatures, lorsque la charte sera finalisée et votée en conseil municipal. En attendant, si vous êtes intéressé par la mise en place de cette assemblée citoyenne, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous serons également présents sur le marché le vendredi 6 mai pour échanger avec vous sur ce sujet.



AGENDA 2030

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Souhaité par l'équipe municipale, l'Agenda 2030 de la commune se précise. Cette ambition s'est traduite notamment en 2021 par l'embauche d'un agent dédié à la mise en place et au suivi du document et de ses actions.

Qu'est-ce qu'un agenda 2030 ?

En 2015 les Nations unies se sont rassemblées et ont décidé de définir des Objectifs de Développement Durable (ou ODD), sur des thématiques variées (Gestion de l'eau, de la Faune et Flore, égalité des sexes, participation citoyenne...) ceux-ci tendent à définir un avenir durable et vivable pour tous et pour horizon 2030. L'agenda 2030 est un plan d'action qui permet d'atteindre les 17 objectifs partagés par tous. L'Agenda 2030 est donc un outil permettant la réalisation des 17 ODD sur le territoire, il offre également un regard

et un état des lieux objectif en matière de développement durable sur la commune.

Quels bénéfices pour la commune ?

La prise en compte des 17 ODD dans les projets de la Commune permet de regarder les projets de la Ville avec un regard et un angle nouveau et ainsi les enrichir en leur permettant de répondre pleinement aux défis locaux et de demain. Cela permet également de regarder La Bernerie et ses caractéristiques avec un regard le plus objectif possible, selon des enjeux écologiques, sociaux et économiques. Enfin construire un agenda 2030 c'est également proposer une vision de La Bernerie à (très) long terme cohérente avec les communes avoisinantes et les enjeux du Pays de Retz.

Quelles sont les principales étapes à sa réalisation ?

La démarche se décline en quatre étapes : dès le printemps les services de la ville réaliseront le diagnostic de la ville en lien avec les habitants et les principaux acteurs de la Commune. Viendront ensuite les étapes de définition de la stratégie communale, ainsi que la définition précise des actions à mener (dans les deux cas, les bernériens seront associés aux processus de réflexion) et d'ici 2023 la mise en place de ces actions. Chaque étape fera l'objet d'au moins une présentation aux élus et aux habitants. Un comité technique veillera à la bonne réalisation de l'agenda.

Quel calendrier ?

Les services communaux visent à la mise en place de l'agenda durant l'année à venir, les premières actions verront le jour d'ici 2023.

TRAVAUX

de voirie

Secteur Port Royal et Carrés

La rénovation des réseaux d'eaux usées est en cours, simultanément dans les quartiers de Port Royal et des Carrés. Ces deux opérations importantes sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de Pornic Agglomération Pays de Retz.

Il s'agit de changer les canalisations en amiante ciment qui n'assurent plus l'étanchéité et entres autres de sécuriser les zones ostréicoles et la qualité des eaux littorales.

Les travaux en cours vont se prolonger jusqu'à mi-juin. Ils sont décomposés en phases de sorte à limiter la gêne aux riverains car les travaux se réalisent en tranchées ouvertes en milieu de chaussée.

Pour le secteur de Port Royal, les travaux ont débuté fin février. Les rues concernées sont celles de Port Royal, des Quatre Jumelles, Jean Bart, Tourne Pierre et le chemin côtier. Le coût de cette opération est de 662 000 € TTC.

Pour le secteur de la rue des Carrés, les travaux ont débuté le 14 février pour s'achever également mi-juin. Ils sont décomposés en 4 phases. Le coût de l'opération est de 961 000 € TTC.



Intervention au carrefour
rues des Carrées - Tamaris

Pour le quartier de la rue des Carrés, sont concernées également la rue des Platanes et dans une moindre mesure les impasses des Douves, du Lit d'Eau et du Rocher Vert. La rue Benjamin Lacroix sera traitée ultérieurement lors de la remise en état des réseaux d'eaux pluviales du bassin versant de la rue Jeanne d'Arc.

Ces deux opérations sont financées intégralement par Pornic Agglomération Pays de Retz.

Secteur centre-ville nord

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens se poursuivent dans le centre-ville nord, rues Daudet, Périon, Guitteny, La Paix, Sourdille. Le génie civil important est terminé; l'opération est en phase de raccordement des réseaux chez les usagers, avant la pose des candélabres. La fin des travaux et l'enlèvement des poteaux sont prévus pour mi-juin 2022.

A la suite de ces enfouissements, les rues vont être refaites et réaménagées à l'automne. Dans cette opération les réseaux d'eaux pluviales et usées vont également être remis à neuf.

Rue Alsace Lorraine

Des bandes de roulement en enrobé vont être réalisées de chaque côté de la voie pour améliorer la circulation des deux roues. Ces travaux sont entrepris en provisoire; la réfection complète de la rue ne pourra être envisagée que lorsque les opérations de renouvellement du réseau d'eau pluviale sur le secteur Jeanne d'Arc seront réalisées.

Rue des Moutiers

Le renouvellement de la couche de roulement de la rue des Moutiers est également envisagé, mais des interventions à entreprendre sur les réseaux d'eaux usées ont été détectées par les services de Pornic Agglo Pays de Retz. Bien entendu, ces travaux devront être réalisés avant toute intervention sur la chaussée.



Travaux d'enfouissement
rue Sourdille

Zone 30, on y est !

Depuis plusieurs bulletins, la mise en place de la généralisation de la zone 30 km/h dans l'agglomération était annoncée.

Maintenant elle est opérationnelle.

Rappelons quels sont les intérêts et les objectifs de ce changement :

- La limitation de la vitesse des usagers motorisés a pour but d'apaiser la circulation (on parle de ville apaisée),
- Elle est faite pour favoriser les déplacements « doux » piétons et vélos,
- A 30 km/h la distance nécessaire au freinage est de 13 mètres contre 26 mètres à 50 km/h; la limitation de la vitesse, et son respect, limite les



accidents et leur dangerosité.

La zone 30 est signalée aux entrées de l'agglomération par un panneau vertical et une peinture au sol. Cette réglementation est rappelée périodiquement par ces signalétiques.

Le code de la route précise dans son article R 110-2 les règles applicables aux zones 30 et recommande les priorités à droite pour favoriser le respect de la limitation de la vitesse.

C'est donc ce qui a été fait; la quasi-totalité des panneaux Stop ont été enlevés, sauf à

proximité des passages SNCF (obligation réglementaire de favoriser la voie perpendiculaire aux rails), et quelques rues pour lesquelles l'enlèvement pourrait conduire à des accidents.

Sous réserve de ces cas particuliers, la généralisation de la priorité à droite doit conduire l'usager à une plus grande prudence et une attention particulière à sa conduite.

Pour permettre de se familiariser avec cette nouvelle vitesse d'usage, un radar pédagogique supplémentaire va être disposé dans la commune.

Un premier bilan sera fait après la saison estivale.

TRAVAUX bâtiments

Maison Magres



Les travaux ont enfin repris suite à la découverte d'infiltration d'eaux au niveau de la couverture ainsi que pour cause de COVID. La toiture du rez-de-chaussée a été retirée afin de permettre sa rénovation totale et la mise aux normes réglementaires des pentes de toit et de la couverture.

Nous sommes en attente du retour des assurances qui devrait nous permettre de bénéficier de la garantie décennale et ainsi minimiser les coûts supplémentaires liés à ces travaux.

Eglise

Les travaux sur le clocher se poursuivent normalement. Les cloches ont été démontées et installées dans la nef, nous vous invitons à



venir les voir, elles sont visibles jusqu'à la fin mai. En effet, vous ne les verrez jamais d'aussi près!

Après bien des problèmes de connexion rencontrés par les usagers du réseau « Orange », les antennes ont été démontées et réinstallées à l'extérieur des échafaudages. Cependant, quelques perturbations peuvent être rencontrées en raison de l'échafaudage, qui sera déposé fin juin.

Restaurant scolaire

Les travaux sur l'extension du Restaurant Scolaire (cuisine) suit son cours : la phase terrassement est finie et nous en sommes à la phase maçonnerie.

NOS HAIES SONT DES REFUGES, ne les taillons pas entre mars et août

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant la période cruciale de leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.



L'arrêté du 24 avril 2015 du ministère de l'Agriculture stipule l'interdiction pour les agriculteurs de tailler les haies et arbres entre le 1er avril et le 31 juillet

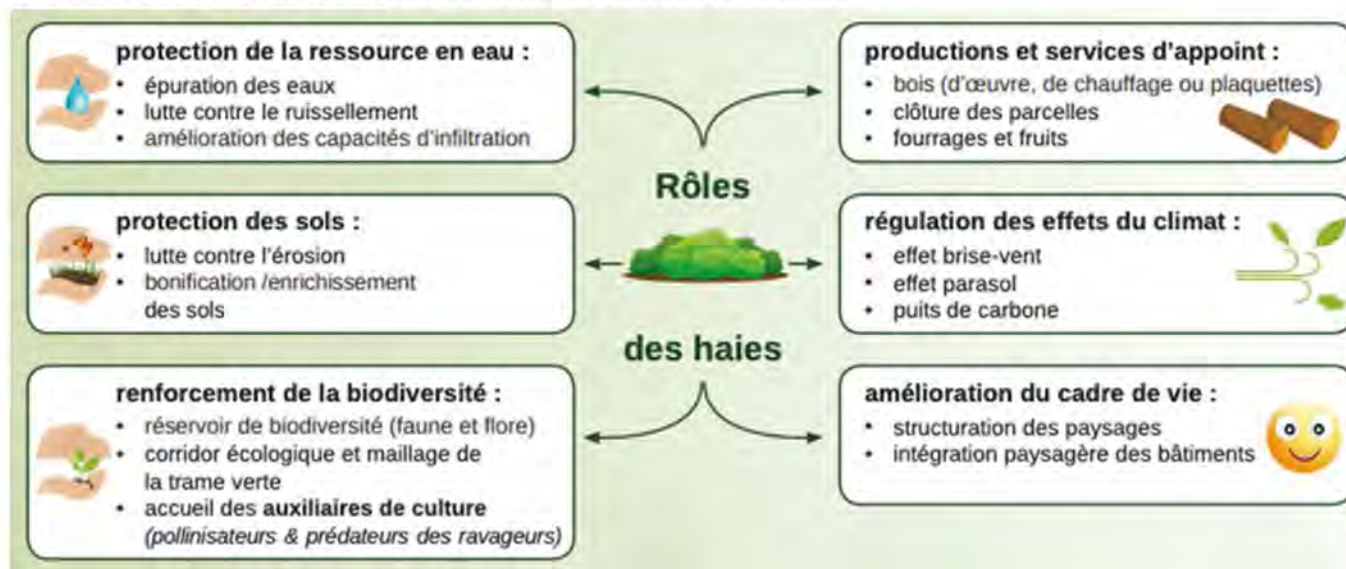
La Ligue pour la Protection des Oiseaux rappelle qu'arbres et haies offrent une protection à certaines espèces venant y faire leur nid.

De manière générale, les haies doivent être taillées en dehors des périodes de reproduction de la faune et de développement de la flore (de préférence entre le 15 septembre et le 1er mars)

Les branches autant que les pieds de haies abritent des oiseaux nicheurs, ainsi que de nombreux insectes et une flore variée.

Les travaux bruyants, comme le broyage, qui amènent l'oiseau à abandonner la couvaison, sont également à éviter à proximité des haies dans cette période. Une taille ponctuelle, nécessaire pour certains arbustes, pourra se faire au sécateur.

Les haies remplissent différentes fonctions détaillées ci-dessous



LES BONNES PRATIQUES - Période d'intervention



- STRATE ARBORESCENTE accueille les rapaces
- HAIES BUISSONNANTES accueille les passereaux
- STRATE HERBACÉE accueille les insectes

La taille est à réaliser :

1/ En phase de sève descendante (automne/hiver)

2/ En dehors des périodes :

- de reproduction de la faune
- de développement de la flore

3/ En dehors des périodes de fortes pluies et de gel, ainsi que de fortes chaleurs. L'entretien des haies varie selon l'âge des individus (arbres et arbustes).

L'entretien après implantation d'une nouvelle haie favorise le bon développement des plants, tandis que l'entretien dans le temps va permettre à la haie de remplir les différents rôles qui lui sont attribués, mais aussi d'assurer sa survie.

Préservons notre santé

ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Il est scientifiquement prouvé que les herbicides ont de lourdes et réelles conséquences sur l'environnement et votre santé. C'est pourquoi votre commune s'est engagée dans une démarche de suppression des produits phytosanitaires.



Nous sommes tous responsables. L'utilisation de produits phytosanitaires entraîne une pollution de l'air, de l'eau et de la terre...

Vers un désherbage raisonné.

La destruction massive des « mauvaises herbes » est souvent jugée indispensable pour bien entretenir

la ville. Or, elles sont une flore spontanée primordiale pour l'équilibre de la biodiversité.

« La mission des agents n'est plus d'éradiquer la flore spontanée, mais de la maîtriser. » »

Depuis l'adoption du plan de désherbage communal, nous avons la volonté de préserver la santé de chacun, ainsi que notre environnement.

Adoptons des gestes simples. Modifions nos comportements par des techniques de désherbage plus écologiques.

Manuelles : utilisez la binette, le balayage et arrachez vos herbes à la main pour entretenir le devant de votre maison et votre jardin. Versez l'eau de cuisson des légumes ou féculents encore bouillante sur les herbes encombrantes. Pour ralentir la pousse de la flore spontanée, saupoudrez-la de bicarbonate.



Mécaniques : Taillez ou débroussailliez les herbes au lieu de les éliminer.

Horticoles : Utilisez des couvre-sol et des paillages pour vos massifs et votre potager.



A savoir

Vous pouvez également planter des fleurs devant votre maison. Celles-ci prendront la place des herbes et vous n'aurez plus à vous en préoccuper !

Dans ce but, nous vous invitons à venir en Mairie pour avoir un sachet de graine de fleurs offert par la municipalité, que vous pourrez mettre devant chez vous. (dans la limite des stocks disponibles)



BIBLIOTHÈQUE

Olympe de Gouges

Les animations du printemps!

Dans le cadre de l'animation « 4 photographes... pour 4 expos » :

Du 4 avril au 3 juin : Michelle Bréen « Chercheuse d'images »

Café Rencontre Photos Poésie - vendredi 8 avril - 17 h à 19 h

Du 7 juin au 4 août : Jocelyne Gallais « Souffle de Trad »

Café Rencontre Musique - Fête de la musique - mardi 21 juin - 10 h à 12 h

Les Cafés Rencontre, ont lieu pendant les heures d'ouverture, vous pouvez retourner et/ou emprunter des livres et découvrir l'animation proposée.

Atelier d'écriture créative

21 Avril : 15 h à 17 h - **19 mai et 16 juin** : 10 h à 12 h,

N'hésitez pas ! Participez à l'atelier le 3e jeudi de chaque mois.



Bibliothèque
Olympe
de Gouges

Heure du conte :

• Petites vacances scolaires :
10 h 30 à 11 h 30

Jeudi 14 avril pour les 3/5ans avec « Dans mon petit jardin »

Jeudi 21 avril pour les 6/8 ans avec « Le vertige »

• Hors vacances scolaires :

Les 1ers mercredis du mois de 14 h 30 à 15 h 30. (6 avril, 4 mai et 1er juin). Biblioclub ouvert de 14 h à 16 h.

Et toujours des sélections littéraires ou des coups de cœur, des nouveautés à découvrir et emprunter, à lire sous un rayon de soleil.

Ouverture le mardi, mercredi, samedi : 10 h à 12 h et le vendredi : 10 h à 12 h et 17 h à 19 h.

contact

Animations gratuites.
Renseignements et réservations :
Tél. 02 44 06 25 89
Mail : biblioclub@sfr.fr

Tradifolie et Kerverner Raëz Dansou

Mercredi 13 avril 2022 de 15 h 30 à 16 h 30 à la Salle Bellevue, place Bellevue (face à la Mairie) les associations Tradifolie et Kerverner Raëz Dansou organisent et vous invitent à une initiation danse enfant.

« Au joli mois d'avril, j'ai vu le loup, le renard, le lièvre... »

Après nos rencontres de l'automne et de l'hiver, venez danser avec nous et découvrir en famille des danses du Moyen-âge et de la Renaissance, ainsi que des danses bretonnes et traditionnelles.

Pour tous renseignements :
www.tradifolie.org
www.kerradan.fr
Tél. 06 22 41 43 85



Hockey Subaquatique

BERNERIE



Les Benjamins (nos 4 jeunes benjamins du HSB + 1 jeune de Douardenez + 2 jeunes de Pontivy + 1 jeune de Brest):

1er Match gagné : 7-0 contre Combourg / 2e Match gagné : 4-1 contre Rennes / 3e Match gagné (match de classement pour la 1re place) : 2-1 contre Renne

Notre unique Junior finit en troisième place en jouant avec le club de Montfort.

Les jeunes du HSB ont réalisé leur premier championnat régional (CIBPL Comité FFESSM Bretagne/ Pays de la Loire). Seule section jeune de Hockey Subaquatique des Pays de la Loire, ils ont rencontré des clubs de toute la Bretagne. Ils sont ravis de leur championnat. Les minimes dont l'équipe regroupait tous les jeunes du HSB dont 4 enfants surclassés se sont montrés vaillants et soudés malgré leurs 4 défaites. Ils ont su marquer leurs premiers buts en championnat et ont fait un très beau match, très construit contre Rennes (un des meilleurs club de France).

Les Benjamins ont su s'entendre avec 4 autres enfants des clubs de Douardenez, Pontivy et Rennes et remporter la première place du championnat et par conséquent un

ticket pour les championnats de France qui auront lieu le 14 et 15 Mai en région parisienne. La coupe circulera donc dans La Bernerie pendant un an...

Voici donc les résultats de ce week-end :

Les Minimes (tous les enfants du HSB):

1er Match perdu 6-2 contre Pontivy / 2e match perdu 8-0 contre Combourg / 3e match perdu 3-1 contre Rennes / 4e match perdu 4-1 contre Pontivy (match de classement, match pour la 3e place)



contact

Nicolas Rinino, Section jeune : 06 01 15 96 41

Matthieu Vendé, Section Adulte : 06 87 42 76 48

Lire et faire Lire

De nouveaux lecteurs seraient les bienvenus!

« Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité inter-générationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques...) Cette action mobilise des personnes de plus de 50 ans qui s'impliquent bénévolement pour animer des ateliers hebdomadaires avec des groupes de 2 à 6 enfants maximum afin de leur transmettre le plaisir de la lecture. »

Depuis 2000, des lecteurs bénévoles interviennent à l'école René-Guy CADOU, de La Bernerie, sur temps scolaire (en début d'après-midi) auprès des élèves des classes de Grande Section, Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1 par petits groupes de 3 à 4 enfants. En voyant des adultes apprécier ces moments

de lecture-plaisir partagés, l'action, coordonnée par la Ligue de l'enseignement - FAL 44, a pour but de donner le goût de la lecture aux jeunes élèves.

Avec la COVID, l'activité a été très perturbée depuis 2 ans. Le groupe de bénévoles n'est maintenant plus assez nombreux pour que les séances puissent reprendre après les vacances d'hiver (si la situation sanitaire s'améliore).

Si vous souhaitez les rejoindre, contacter Mme Arlette VINOT-VILLALON à l'adresse mail suivante : ardi.villalon008@orange.fr. N'hésitez pas à lui adresser un message si vous souhaitez des explications complémentaires.



Arlette Vinot-Villalon, Brigitte Véron, Maryvonne Charlie et Brigitte Zasso



NOUVEAUX à La Bernerie

Raison Home : création de cuisine



Mon père est constructeur de maisons individuelles. Mon rêve de petite fille était d'aménager toutes ses créations. J'ai grandi avec le sens du détail et du confort pour

chaque habitant.

C'est cette passion pour l'aménagement intérieur qui m'a conduite à rejoindre le réseau Raison Home.

Après avoir évolué pendant plusieurs années en magasin, puis développé ma propre enseigne, j'ai finalement choisi d'évoluer au plus proche de mes clients, et de ramener l'humain au cœur du processus de création pour créer des cuisines qui ont une âme.

L'absence de magasin physique est notre force : nous pouvons co-crée ensemble votre cuisine.

Chacun de nous est unique. Nous voulons tous un intérieur qui nous ressemble. Cet intérieur a notre empreinte, il exprime notre singularité et est à la fois beau et fonctionnel, confortable et épuré.

C'est en prenant le temps de vous comprendre, vous et vos besoins, que je vais pouvoir réaliser vos aménagements.

Chez Vous Et avec Vous.

contact

Société : Raison Home - Johanna Aubin
Site internet : <https://www.raisonhome.com/fr/cuisinistes-concepteurs/johanna-aubin>

Téléphone : 07 69 54 10 78

courriel : johanna.aubin@raisonhome.com

Curiosity Lab : une invitation au voyage!

Une marque aux valeurs éthiques et humaines qui inspire aux voyages sur la route de la soie!

Dans leur boutique, Sophie et Cézérina vous ouvrent les portes de leur « cabinet de curiosités ». Vous y découvrirez, des collections de vêtements intemporels, des sacs, des pièces de décoration d'intérieur, des bijoux, réalisés selon des savoirs faire ancestraux.



contact

11 bis rue Jean Duplessis

Tél : 09 77 97 17 24

Email : boutiquelabernerie@curiosity-lab.com

Facebook : [curiositylablabernerie](https://www.facebook.com/curiositylablabernerie)

Instagram : [curiositylablabernerie](https://www.instagram.com/curiositylablabernerie)

Roule ma Poule

« Je m'appelle Thomas Fondain, j'ai 35 ans et réside à La Bernerie-en-Retz depuis 2017.

J'ai décidé de monter ce magasin de réparation, location et vente de vélo d'occasion suite à une reconversion professionnelle. J'étais auparavant logisticien au sein d'organisations humanitaires.



J'ai vu que le marché du vélo était en pleine expansion et qu'il n'y avait plus personne à La Bernerie-en-Retz pour proposer ce service depuis le départ de Martine.

J'ai décidé de me former et en parallèle de trouver un local pour exercer mon activité.

Vous pouvez me trouver au Stade Pierre Robin, à côté de l'école René Guy Cadou.

Je propose donc toutes les réparations sur vos vélos mécaniques ou à assistance électrique, de la location de vélo (mécaniques, à assistance électrique), de la location de carriole, suiveur et porte bébé.

Je vends également des vélos d'occasion entièrement remis en état par mes soins.

Le concept même de l'atelier est d'acheter le moins de neuf possible et de refaire des vélos avec des pièces existante en bon état ».

contact

Thomas Fondain

Location, Réparation et vente de vélos d'occasion

06 74 36 47 19

www.roulemapoulebernerie.com

Une nouvelle kinésiologue

« La kinésiologie est mon métier de cœur, après plus de 20 ans dans l'ingénierie du bâtiment. Mon burn-out professionnel a été un vrai tremplin pour la compréhension de moi-même grâce à la Kinésiologie que je ne connaissais pas. (Déconstruire pour se reconstruire!) » Aline Brandon

Mais qu'est-ce que c'est? Une séance de kinésiologie se déroule, en présentiel, habillé et allongé sur la table de manière consciente selon la demande motivée du consultant. (Raisons de sa venue).

A l'aide du test musculaire, je vais chercher l'âge initial ainsi que les âges « réactivant » ce stress en lien avec votre demande initiale (émotions, parfois très anciennes mémorisées corporellement).

Une fois ces résonances « des mots sur des maux » énoncées, je vais effectuer de manière juste et appropriée, une équilibration pour le retour du mieux-être du consultant.

La kinésiologie peut également s'inscrire dans un parcours de bien-être préventif avant que votre corps ne parle à votre place... « le mal à dit (maladie) ».

Enfin, certaines mutuelles commencent à rembourser la kinésiologie, raison de plus pour prendre soin de vous!

Cet accompagnement s'adresse aux bébés, enfants et aux adultes désirant retrouver leurs pleins potentiels de vie dans un monde générateur de stress et en perpétuel mouvement.



contact

Pour une prise de rdv : 06.15.88.52.69 - kinesioaline.b@gmail.com
Lieu d'activité : 41 Rue du Pont de Terre à La Bernerie-en-Retz
Plus de renseignements sur www.kinesioalineb.fr

Au G'Retz des Saisons

Riche de ses vingt ans d'expérience dans la cuisine, Samuel Duchêne se lance en tant que chef à domicile, il a créé « Au g'Retz des Saisons » et vous propose une cuisine créative en travaillant essentiellement avec les producteurs et artisans du pays de Retz.

Il saura répondre à vos attentes en proposant des prestations variées, déjeuner, dîner, évènements, cours de cuisine...directement depuis votre domicile.



N'hésitez pas à le contacter, il se fera un plaisir de vous régaler.

contact

Samuel Duchêne - Au G'Retz des Saisons
Courriel : contact@augretzdessaisons.fr
Site internet : augretzdessaisons.fr

A VOS AGENDAS !

Les festivités organisées par la commune commenceront le **samedi 14 mai avec la « Fête du Vélo »**, suivie de la « **Faites du Sport** » organisée le **samedi 28 mai**, sous la halle.

Donc tous à vos baskets et tenues sportives!

Tout d'abord, rendez-vous le samedi 14 mai entre 10 h et 13 h pour cette journée festive autour du vélo!

Randonnée d'une dizaine de km, animations pour les grands et les petits avec les « Vélos Rigolos », démonstration de monocycle avec « Cirqu'en Retz », ateliers découvertes et ludiques,... et dégustations d'huîtres ayant pour fil conducteur cette année la découverte du terroir.

Ensuite, rendez-vous le samedi 28 mai pour la « Faites du sport ». Venez découvrir les nombreuses associations sportives de la com-



mune à travers un parcours/jeu qui vous permettra de gagner des lots, selon votre classement.

Nous débuterons ensuite la saison par le **Feu de la St Jean**, le **samedi 25 juin**. Emmenez votre pique-nique et venez profiter du feu et de l'animation musicale les pieds dans le sable.

Voici quelques dates à retenir pour les mois de juillet et d'août :

- les **mardis spectacles familiaux** à 21 h 00 : contes, cirques, musiques..., au Square Thibaud.
- les **mercredis des concerts** vous seront proposés : rock, jazz, festif, fest-noz sous la Halle ou à l'esplanade Bellevue,
- les **jeudis** à partir de 18 h 00, un **marché artisanal** sous à Halle,
- les **vendredis** à partir de 20 h 00, **marché nocturne** dans le centre-ville
- les **samedis** en fin d'après-midi **théâtre ou déambulation** dans la ville lors de la fermeture des rues. Nous clôturerons la saison, le **dimanche 11 septembre avec une journée festive et autour de la mer et son estran** : découverte de l'estran, visite des parcs à huîtres, animations musicales...

Cinéma Jeanne-d'Arc

Programmation de avril 2022

15 rue de la Mer - 02 40 64 60 92 (répondeur)
association.cinemajeannedarc@sfr.fr

Ven 1er avril 20 h 30
Les vedettes

Sam 2 20 h 30
Mort sur le Nil

Dim 3 15 h 00
Bad guys (en avant-première)

Dim 3 20 h 30
Le chêne

Ven 8 20 h 30
Goliath

Sam 9 20 h 30
The batman

Dim 10 20 h 30
Goliath

Mar 12 15 h 00
« un après-midi au cinéma »
Maison de retraite
« En collaboration avec le clic gérontologique de Pornic et les salles de cinéma de Ste Marie et de St Michel ».
Tarif unique : 4 €

Ven 15 20 h 30
Permis de construire

Sam 16 15 h 00
Max et Emmy (en sortie nationale)

Sam 16 20 h 30
Trois fois rien

Dim 17 20 h 30
Permis de construire

Jeu 21 20 h 30
Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ?

Ven 22 20 h 30
Alors on danse

Sam 23 15 h 00
Max et Emmy

Sam 23 20 h 30
Notre Dame brûle

Dim 24 18 h 00
Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ?

Dim 24 20 h 30
Alors on danse

Ven 29 20 h 30
La brigade

Sam 30 15 h 00
Bad guys

Sam 30 20 h 30
Robuste

Dim 1er mai 15 h 00
Bad guys

Dim 1er mai 20 h 30
La brigade

La salle de cinéma est climatisée et équipée en numérique et 3D

Tarifs :

- Enfants - de 14 ans : 4 €
- Enfants de 14 à 18 ans : 4,50 €
- Adultes : 5,50 €
- Abonnement 10 places + 1 gratuite (5 maxi par séance) : 40 €

Vous pouvez retrouver tous les résumés des films sur le site internet de la commune : www.mairie-labernerie.fr

